

AMICALE DAMISTE DU CHER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2023

Nombre total d'adhérents présents ou représentés ayant payé leur cotisation 2023-2024 : 20 (voir liste jointe)

Rapporteurs : BALIGAND, FOULQUIER, BOIN

Ordre du Jour :

- rapport moral et d'activités
- bilan financier de l'exercice 2021-2022
- avis sur les modalités d'organisation des compétitions
- création d'un tournoi Open
- questionnements de la salle
- renouvellement du bureau
- vin d'honneur et remise de coupes

I - Rapport moral (Ghislain Baligand, Président)

Le Président ouvre l'assemblée générale ordinaire en se félicitant tout d'abord du retour au sein de notre association, au cours de l'exercice écoulé, d'anciens joueurs comme Stéphane Adjo et Volodymyr Krotov. Évoquant ensuite l'état de santé de l'un de nos anciens, Jean-Pierre Foucher, qui le tient éloigné des damiers depuis plusieurs mois, il indique, non sans émotion, que malheureusement les dernières nouvelles reçues ne sont pas bonnes et laissent même craindre une issue fatale, avant de laisser la parole à son secrétaire pour la présentation du rapport d'activités.

II – Rapport d'activités (Yves Foulquier, Secrétaire) :

Après une diminution du nombre d'adhérents due à la crise sanitaire, la saison 2022-2023 a connu une légère progression des effectifs qui ont atteint le nombre de 32, permettant une organisation plus rationnelle et attrayante des compétitions, en particulier du Championnat du Cher qui a vu 8 joueurs de force relativement équivalente ou proche s'opposer au sein de trois séries.

Ce championnat, qui s'est tenu entre octobre 2022 et février 2023, a donc enregistré 24 participants, même si l'un d'entre eux, inscrit en 3^{ème} série, a fait défection. La première série a été remportée par Mane Sour Hobaya, devant Vincent Kopp, deuxième et Michel Cantet, troisième. La deuxième série a été remportée par Jean-Pierre Morin, devant Ghislain Baligand, deuxième et Françoise Boin, troisième après départage entre trois joueurs dont notre centenaire Marcellin Ferrand. La troisième série a été remportée par René Bertrand, devant Véronique Barbier, deuxième et Jean-Jacques Imard, troisième.

La Coupe du Cher a pris le relais à partir du 18 mars 2023, opposant six joueurs dans chacune des trois séries. Dans la première série dite coupe Revert, Michel Cantet a terminé à la première place, après départage avec Mane Sour Hobaya, deuxième. Dans la seconde série ou Coupe Prieur, un départage a également été nécessaire pour désigner le vainqueur en la personne de Ghislain Baligand face à Marcellin Ferrand qui démontre, une fois de plus, que l'âge n'empêche pas de pratiquer brillamment le jeu de dames. Enfin,

Maurice Rollin a remporté haut la main la troisième série ou Coupe Magnoux, devant René Bertrand, deuxième.

Notre traditionnel tournoi semi-rapide, portant le nom de Pierre Vérité et ouvert à des joueurs extérieurs au club, a vu s'opposer le 11 juin dernier 24 joueurs répartis en quatre séries de 6 joueurs chacune. La première série a été remportée par René Estebe, le meilleur joueur de notre club, devant Patrice Yombi du club de Drancy, la seconde par Philippe Mahé de Châteauroux, devant Bernard Bourgoïn de notre club, la troisième par Ghislain Baligand, devant Yves Foulquier tous deux de notre club et la quatrième par Stéphane Adjo qui signe avec brio son retour au sein de notre club, après départage avec Michel Auvitu, également de Bourges, qui termine donc à la seconde place. Comme l'an passé, l'organisation d'autres tournois semi-rapide à des dates rapprochées, notamment à Tours la veille ou à Vendôme le jour-même, a constitué un facteur défavorable qui a limité la participation à ce tournoi.

Notre club a présenté cette année deux équipes à la phase préliminaire de la Coupe de France, qualifiant son équipe n°1 à la phase finale qui s'est déroulée à Culan les 24 et 25 juin 2023. Cette équipe, composée de René Estebe, Mane Sour Hobaya, Vincent Kopp et Bernard Bourgoïn devait s'incliner devant l'entente Wattrelos-Cambrai en quart de finale, gagner le premier match de classement contre l'équipe du Mans et terminer finalement à la 6^{ème} place, en application d'un critère réglementaire de départage, après stricte égalité avec l'équipe de Wattrelos, d'abord à l'issue des matchs à cadence lente puis des blitz. Une fois de plus, Georges Délia, membre de notre association, a concouru au succès de cet événement en apportant un soutien logistique sans faille à Olivier Ségura, président de la Ligue Centre-Auvergne chargée d'organiser cette compétition nationale.

Une fois encore, au cours du printemps 2023, nos adhérents ont fait vivre le championnat de la Ligue Centre-Auvergne puisqu'ils ont représenté 10 des 12 joueurs engagés dans cette compétition. La première série a été remportée par Vincent Kopp devant Mane Sour Hobaya et Michel Cantet et la seconde série par Ghislain Baligand devant Olivier Ségura de Moulins et Yves Foulquier.

Au cours de la saison écoulée, plusieurs de nos adhérents ont participé à des tournois extérieurs avec un succès variable. On peut ainsi relever la présence de deux de nos adhérents au 6^{ème} Open national de Montpellier avec une première place en première série pour René Estebe, de quatre de nos adhérents à l'Open de Cannes avec une 6^{ème} place (sur 26), donc honorable, en première série pour René Estebe, de deux adhérents au 1^{er} tournoi semi-rapide d'Amilly avec une 1^{ère} place en 2^{ème} série pour Bernard Bourgoin, de deux adhérents au 16^{ème} tournoi semi-rapide de printemps de Chéu avec encore une première place pour ce dernier en 2^{ème} série, de cinq joueurs au championnat de France seniors semi-rapide d'Enval avec une 2^{ème} place en 2^{ème} série pour Gabriel Estebe, de quatre adhérents au 3^{ème} Open national du Léman avec une 2^{ème} place pour René Estebe en série unique et encore de quatre adhérents au championnat de France de Chéu.

Il est rappelé que le club de Drancy a organisé début mai 2023 sa première World Cup, compétition de niveau international réunissant les meilleurs joueurs mondiaux. René Estebe n'a pas craint de se mesurer à ces compétiteurs et ce seul fait mérite toute notre admiration indépendamment du résultat obtenu. Concomitamment, le club de Drancy a organisé pour la première fois un championnat du monde amateurs réservé à des joueurs de niveau certes inférieur mais venus du monde entier. Trois de nos adhérents (Gabriel Estebe, Ghislain Baligand et Georges Délia) n'ont pas hésité à se frotter à ces joueurs de bon voire très bon niveau et méritent aussi notre considération.

L'examen des dernières statistiques de la fédération relatives au nombre de parties jouées sur un an révèle ainsi que sept adhérents ont joué entre 67 et 32 parties et se situent entre le 12^{ème} et le 72^{ème} rang sur 409 joueurs recensés dans ce classement. Dans l'ordre décroissant, nous pouvons citer Ghislain Baligand (67), Bernard Bourgoin (61), Vincent Kopp et Gabriel Estebe (48), Georges Délia (45), René Estebe (41) et Yves Foulquier (32).

En conclusion, le secrétaire adresse toutes ses félicitations à l'ensemble de ces joueurs qui, même en participant à leur niveau à ces compétitions nationales, font vivre le jeu de dames.

III - Rapport financier (Françoise BOIN, Trésorière) :

Françoise Boin, Trésorière, présente le rapport financier pour la saison 2022-2023 dont il ressort que les dépenses de l'association ont excédé les recettes d'un montant de 1870,98 euros, soit un montant supérieur à celui de l'année précédente en raison notamment d'une augmentation du montant des remboursements aux adhérents des droits d'inscription aux tournois extérieurs et du poste nouveau lié aux frais de location de salle pour les entraînements. Elle explicite par ailleurs les points principaux de ce rapport qui sera ci-après joint au procès-verbal de l'assemblée générale.

À l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée générale donne quitus et approbation à la Trésorière pour sa présentation du bilan comptable et de ses annexes.

IV – Avis sur l'organisation des compétitions

Le nombre de participants étant susceptible d'atteindre, voire de dépasser cette saison celui de la saison écoulée, il devrait être possible de maintenir trois séries de 8 joueurs chacune. Dans l'hypothèse où ce nombre serait supérieur, l'assemblée est d'avis que cet excédent serve d'abord à accroître le nombre de participants de la 3^{ème} série puis de la 2^{ème} le cas échéant et en dernier lieu de la 1^{ère}.

V – Création d'un Open la semaine du printemps de Bourges

Le Président informe l'assemblée qu'il a été fortement incité, après discussion avec des membres de la fédération, à créer un Open international en 8 rondes qui devrait se dérouler à Bourges au cours de la semaine du Printemps 2024 et aurait vocation à devenir pérenne. Considérant que cette suggestion méritait d'être prise en considération, et vu l'urgence, il s'est d'ores et déjà engagé dans diverses démarches en ce sens et a notamment réservé une salle située près de l'échangeur autoroutier, de restaurants et d'hôtels, et par ailleurs suffisamment grande pour accueillir un nombre important de participants. Cette mise à disposition par la Ville de Bourges est gratuite en elle-même et notre président s'efforcera

d'obtenir également la gratuité des frais de fonctionnement. La communication sera assurée par un membre de l'équipe dirigeante de la FFJD et avec le concours d'un joueur habitué à se rendre notamment aux Pays-Bas pour participer à des tournois. Il est pressenti une personne extérieure au club pour s'occuper de la logistique informatique.

Le Président demande à l'assemblée générale d'autoriser expressément la création de cette manifestation dont il espère qu'elle apportera plus de visibilité pour le club, sans engendrer, si possible, de dépenses supplémentaires. Après discussion, l'assemblée générale déclare à l'unanimité approuver cette création.

VI - Questionnements de la salle :

Certains se demandent s'il ne serait pas nécessaire, afin de réduire à l'avenir le déficit récurrent de nos comptes, de limiter certaines dépenses et, notamment, le remboursement des droits d'inscription aux tournois extérieurs.

Après discussion, l'assemblée décide à l'unanimité de réduire ce remboursement par le club à 25% des droits, au lieu de 50 % aujourd'hui, à charge pour le requérant d'informer le bureau de sa participation à un tournoi et du montant des droits acquittés.

VII – Renouvellement des membres du bureau :

Conformément aux statuts, le mandat des membres du bureau, élus lors de l'assemblée générale du 27 juin 2020 prend fin à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire clôturant l'exercice 2022/2023.

En vue du renouvellement de ce bureau, M. le Président a adressé courant juin 2023 à tous les membres de l'association à jour de leur cotisation un appel à candidatures devant prendre la forme d'une liste de 7 noms. Le Secrétaire informe qu'il a reçu une seule liste comportant les 7 noms exigés par les statuts et présentée par l'actuel Président, Ghislain Baligand. La liste reçue a été portée à la connaissance des membres de l'association en même temps que la convocation à l'assemblée générale.

Ghislain Baligand précise quelles seront les fonctions exercées au sein du nouveau bureau par les personnes figurant sur sa liste en

cas d'élection :

- Ghislain Baligand, Président
- Michel Cantet, Vice-Président
- Yves Foulquier, Secrétaire
- Véronique Barbier, Secrétaire-adjointe
- Françoise Boin, Trésorière
- Annick Bourgoin, Trésorière-adjointe
- René Estebe, Conseiller.

Personne n'ayant demandé la parole, il est procédé à l'élection du bureau au moyen d'un vote à main levée.

La majorité des votants s'étant prononcée en faveur de cette liste, le Président annonce en conséquence que le nouveau bureau, élu jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale, est composé des personnes suivantes :

- Ghislain Baligand, Président
- Michel Cantet, Vice-Président
- Yves Foulquier, Secrétaire
- Véronique Barbier, Secrétaire-adjointe
- Françoise Boin, Trésorière
- Annick Bourgoin, Trésorière-adjointe
- René Estebe, Conseiller.

* *

*

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été abordées, le Président de l'assemblée remet les coupes aux adhérents présents ayant terminé aux trois premières places des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} séries du championnat du Cher ainsi qu'à la première place des trois séries de la Coupe du Cher pour la saison 2023-2024 et les félicite pour leurs résultats.

L'assemblée générale est alors clôturée par un vin d'honneur.

Le Secrétaire
Yves FOULQUIER

Le Président
Ghislain BALIGAND